



## **Tereos Europe** **500 000 000 € Senior Notes à 6<sup>3</sup>/<sub>8</sub> % à échéance 2014**

Pour la période de 12 mois s'achevant le 30 septembre 2010

---

La Société organise une conférence téléphonique pour présenter ses résultats annuels le 28 janvier 2011 à 10h30 heure de Paris (9h30 heure de Londres). Pour assister à la conférence, veuillez suivre les instructions suivantes :

Pour les appels internationaux, composez le : +44 (0) 1452 555 566

Appel gratuit depuis le Royaume-Uni : 0800 (694) 0257

Appel local depuis le Royaume-Uni : 0844 (493) 3800

Appel gratuit depuis la France : 0805 (632) 056

Code de la conférence : 40433532

Une rediffusion de la conférence sera disponible pendant 21 jours. Pour l'écouter, suivez les instructions suivantes :

Pour les appels internationaux, composez le ; +44 (0) 1452 550 000

Appel gratuit depuis le Royaume-Uni ; 0800 953 1533

Appel local depuis le Royaume-Uni : 0845 245 5205

Appel gratuit depuis les Etats-Unis : 1866 (247) 4222

Code de la conférence : 40433532#

***Pour de plus amples informations, veuillez contacter :***

Gwenael Elies, Directeur du Contrôle de Gestion Groupe au +33 1 55 37 36 90

## RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2009/10

**CHIFFRE D'AFFAIRES DE 3,53 MILLIARDS D'EUROS, EN PROGRESSION DE 6,7 %**  
**EBITDA RETRAITÉ RECORD DE 596 MILLIONS D'EUROS, EN HAUSSE DE 35,2 %**  
**RATIO DETTE NETTE / EBITDA AJUSTÉ EN BAISSÉ À 3,28**

### Chiffres clés et faits marquants :

- **Chiffre d'affaires net** de 3,53 milliards d'euros, en progression de 6,7 % en 2009/10 grâce à la hausse des prix et des volumes au Brésil (sucre & éthanol) et des volumes en Europe (sucre).
- Augmentation de la production de **Sucre** (+29,7 %), d'**Éthanol** (+24,4 %) et d'**Amidon** (+7,5 %) par rapport à 2008/09.
- **L'EBITDA retraité** progresse de 35,2 % à 596 millions d'euros, avec une marge EBITDA ajustée de 16,9 % en 2009/10, contre 13,3 % en 2008/09.
- **Résultat net** de **150,3** millions d'euros en 2009/10, en augmentation de 98,3 % par rapport à 2008/09.

### Endettement - Chiffres clés :

- La dette nette (y compris celle des sociétés liées) s'inscrit en hausse de 15,5 % à 1 952,3 millions d'euros au 30 septembre 2010, contre 1 689,5 millions au 30 septembre 2009.
- Le ratio dette nette / EBITDA ajusté recule à 3,28x au 30 septembre 2010, contre 3,84x au 30 septembre 2009.
- Nouveau financement de 1,04 milliard d'euros au niveau européen.

### Synthèse des activités opérationnelles :

- **Canne à sucre**  
Partenariat stratégique de 2,2 milliards BRL avec Petrobras dans la canne à sucre, l'éthanol et les bioénergies au Brésil. Avec les acquisitions de Vertente, de Mandu et de Groupe Quartier Français, Tereos devient le n°3 au Brésil et le n°1 à La Réunion.
- **Céréales**  
Partenariat avec les coopératives céréalières françaises dans Tereos Agro-Industrie pour renforcer les positions du groupe sur le marché de la transformation des céréales de l'UE.
- **Betterave à sucre**  
Partenariat avec Pure Circle pour le développement de produits à base de stévia et avec Danisco pour la production de bêtaïne.
- **Création de Tereos Internacional, une société brésilienne cotée**, comprenant les actifs céréaliers et de canne à sucre de Tereos en Europe, au et dans l'Océan Indien.

### **Philippe DUVAL, Président Directeur Général, a fait la déclaration suivante :**

« L'achèvement réussi de la réforme du Régime Sucre de l'UE a entraîné une amélioration significative de notre rentabilité. Ce facteur, conjugué aux positions fortes que le Groupe a construites dans ses branches Céréales et Canne à sucre ces dernières années, a contribué aux bons résultats opérationnels de l'exercice 2009/10. La création et la cotation de Tereos Internacional, le refinancement de 1 milliard d'euros finalisé en juin, ainsi que le partenariat stratégique conclu au Brésil avec Petrobras ont été des facteurs déterminants dans le renforcement du Groupe, qui contribueront à son développement dans l'environnement dynamique qui caractérise les différentes régions du monde où il intervient. »

# RAPPORT DE GESTION<sup>1</sup>

## 2009/10 - SYNTHÈSE

CHIFFRES CLÉS			
M€	2009/10	2008/09	Variation
Chiffre d'affaires net	3 529,3	3 309,2	+6,7 %
EBITDA ajusté	595,6	440,4	+35,2 %
Marge EBITDA ajusté	16,9 %	13,3 %	+ 3,3 points
EBITDA (avant compléments de prix)	574,3	436,1	+31,7 %
Marge EBITDA	16,3 %	13,2 %	+3,1 points
Résultat net (après compléments de prix)	150,3	75,6	+98,3 %
Marge nette	4,3 %	2,3 %	+2,0 points
Résultat global (part du groupe)	122,0	51,8	+135,5 %
Endettement net (y.c. parties liées)	1 952,3	1 689,5	+15,5 %
Production de sucre (milliers de tonnes)	3 602	2 776	+29,7 %
Production d'alcools (milliers de m <sup>3</sup> )	1 766	1 420	+24,4 %
Production d'amidon et de glucose (kt)	1 772	1 649	+7,5 %

EBITDA : résultat net corrigé du résultat financier net, de l'impôt sur les sociétés et des dotations aux amortissements

Conformément à la norme IAS 16, le groupe Tereos considère désormais les charges intercampagne (frais de maintenance de l'outil de production) comme une composante indépendante comptabilisée comme un actif corporel et amortie l'année suivante.

EBITDA ajusté : EBITDA avant compléments de prix et hors activités abandonnées et l'ajustement à la juste valeur des actifs biologiques et des instruments financiers.

Compléments de prix : nous payons aux membres de notre coopérative un complément de prix sur la base de la quantité de betteraves à sucre fournie à Tereos France. Les paiements de compléments de prix sont liés aux résultats de Tereos France. A l'image des dividendes, les compléments de prix sont proposés par le Directoire et votés par le Conseil de surveillance de Tereos. A la différence des dividendes, dont le montant est proportionnel au capital social, le montant des compléments de prix est fonction des livraisons de betteraves. Les compléments de prix sont comptabilisés dans les états financiers du Groupe comme paiement pour l'achat de produits de base dans la ligne « Achats et variation des stocks », au-dessus du résultat opérationnel. Cependant, afin de rendre les comptes du Groupe comparables avec ceux de sociétés non coopératives, nous calculons l'EBITDA ajusté, l'EBITDA, le Résultat d'exploitation, le Résultat avant intérêts, le Cash-flow d'exploitation et le Cash-flow d'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement sur les périodes sous revue en réintégrant le complément de prix.

## SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

### Filière Betterave (Europe)

- EBITDA ajusté en hausse de 128,3 millions d'euros (+74,6 %),
- Amélioration des marges commerciales des ventes de sucre sous quota et augmentation exceptionnelle des contingents de l'UE à l'exportation, conjuguées à la baisse du coût de l'énergie pour la production de sucre en 2009-10 (campagne de traitement de septembre à décembre 2009),
- Les marges des alcools et de l'éthanol sont restées faibles et les prix de l'éthanol se sont redressés au T4.

### Filière Céréales (Europe)

- EBITDA ajusté en baisse de 30 millions d'euros (-17,1 %),
- Contraction des marges dans l'Amidon depuis 2008/09 : les coûts (énergie et céréales) ont augmenté plus vite que les prix de vente.
- Hausse des coûts industriels dans l'usine de Lillebonne (BENP),
- Démarrage réussi de la distillerie DVO.

### Filière Canne à sucre (Brésil & Océan Indien)

- EBITDA ajusté en hausse de 62,8 millions d'euros (+66,2 %),
- Augmentation de la production de sucre avec la mise en service de l'unité de production de Tanabi et l'agrandissement des usines de Sao Jose et de Cruz Alta (Brésil),
- Intégration réussie des usines de Vertente et de Mandu au Brésil et de GQF à La Réunion,
- Un marché mondial du sucre porteur.

<sup>1</sup> L'analyse suivante de notre situation financière et de nos résultats opérationnels doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés et combinés, les notes annexes et les autres informations financières contenues ailleurs dans le mémorandum d'offre. Nos états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées en vue de leur utilisation dans l'Union Européenne. La présente analyse contient également des déclarations prospectives fondées sur des hypothèses concernant nos activités futures. Ainsi, nos résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives. Il convient de noter que tous les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non arrondis et peuvent, par conséquent, différer des pourcentages calculés sur la base de chiffres arrondis.

## CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Tereos affiche un chiffre d'affaires consolidé de 3 529,3 millions d'euros pour les 12 mois au 30 septembre 2010, contre 3 309,2 millions d'euros pour les 12 mois au 30 septembre 2009.

Le chiffre d'affaires net des activités Canne à sucre et Betterave à sucre est en hausse de 343,7 millions d'euros (+17,7 %) alors que celui de la branche Céréales recule de 129,2 millions d'euros (-9,5 %) :

M€	2009/10	2008/09	Variation	%
<b>Filière Betterave</b>	<b>1 499,7</b>	<b>1 449,5</b>	<b>+50,2</b>	<b>+3,5 %</b>
Europe occidentale (Tereos France)	1 339,4	1 294,8	+44,5	+3,4 %
Europe de l'Est (TTD)	160,3	154,7	+5,7	+3,7 %
<b>Filière Céréales</b>	<b>1 233,4</b>	<b>1 362,6</b>	<b>-129,2</b>	<b>-9,5 %</b>
Amidon Europe (Syral)	985,5	1 123,0	-137,5	-12,2 %
Éthanol Europe (BENP-DVO)	247,9	239,6	+8,3	+3,5 %
<b>Filière Canne à sucre</b>	<b>790,6</b>	<b>497,1</b>	<b>+293,5</b>	<b>+59,0 %</b>
Sucres & Éthanol Brésil (Guarani)	681,5	424,5	+257,0	+60,5 %
Sucres Océan Indien (La Réunion & Sena)	109,1	72,6	+36,5	+50,3 %
<b>Autres</b>	<b>5,6</b>	<b>0,0</b>	<b>+5,6</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>3 529,3</b>	<b>3 309,2</b>	<b>+220,1</b>	<b>+6,7 %</b>

### **Filière Betterave : chiffre d'affaires +3,5 %, en légère augmentation grâce aux ventes de sucre hors quota**

Les ventes de la filière Betterave sur les 12 mois au 30 septembre 2010 sont en progression de 3,5 % à 1 499,4 millions d'euros. Cette augmentation de 50,2 millions d'euros du chiffre d'affaires net s'explique principalement par :

- Effet mix prix/produit : -5,1 % en raison de la baisse des prix du sucre sous quota liée à la réforme du Régime Sucre de l'UE, et conditions difficiles pour les activités Alcools/Éthanol sur le marché de l'UE jusqu'au T3. Le prix du sucre hors quota a augmenté de 37,8 % en raison des prix élevés du sucre sur le marché mondial,
- Effet volume : +8,4 %, principalement en raison des ventes de sucre hors quota, liées à une récolte historiquement abondante, et l'augmentation exceptionnelle des contingents de l'UE à l'exportation,
- Effet de change : +0,3 % en raison de l'appréciation de la couronne tchèque contre l'Euro.

### **Filière Céréales : chiffre d'affaires en repli de 9,5 %, principalement en raison des prix de l'amidon et des produits sucrants**

Les ventes de la filière Céréales sur les 12 mois au 30 septembre 2010 reculent de 9,5 % à 1 233,4 millions d'euros.

Cette diminution de 129,2 millions d'euros est le résultat cumulé d'un repli de 12,2 % des ventes de produits amylicés et de produits sucrants, compensé en partie par une augmentation de 3,5 % des ventes d'alcools/éthanol au niveau de BENP-DVO.

La baisse des ventes d'amidon et de produits sucrants est principalement imputable à :

- Effet mix prix/produit : -13,9 % dus à la baisse des prix principalement liée au recul des prix de l'énergie et des céréales au S1,
- Effet volume : +2,0 % grâce à la bonne tenue du secteur agro-alimentaire et la reprise dans le secteur non-alimentaire,

Les ventes d'alcools et d'éthanol sont en hausse de 3,5 %, principalement grâce à un effet volume positif de 11,0 % lié aux ventes de notre nouvelle usine de production d'alcool, la Distillerie de la Vallée de l'Oise, et d'un effet mix prix/produit négatif de 7,5 % lié à la faiblesse des prix de l'éthanol jusqu'au T3.

### **Filière Canne à sucre : chiffre d'affaires +59,0 %, augmentation du prix du sucre, effet périmètre et effet de change positif**

- Les ventes de la filière Canne à sucre sont en progression de 59,0 % à 790,6 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010. Cette augmentation de 293,5 millions d'euros est due en partie à l'effet périmètre lié à l'acquisition de Groupe Quartier Français à La Réunion pour 43,9 millions d'euros et en partie à l'effet positif du mix prix/produit au Brésil, soutenu par des fondamentaux de marché favorables, principalement pour le sucre à partir du S2 mais aussi pour l'éthanol à partir du T3, ainsi que par l'effet de change : +19,9 % lié à l'appréciation globale de la devise brésilienne contre l'euro.

## EBITDA ajusté (avant compléments de prix)

Tereos affiche un chiffre d'affaires consolidé de 595,6 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010, contre 440,4 millions d'euros pour les 12 mois au 30 septembre 2009, soit une hausse de 35,2 %.

L'EBITDA ajusté des activités Betterave et Canne à sucre est en hausse de 182,7 millions d'euros (+70,9 %), alors que celui de la branche Céréales recule de 39,1 millions d'euros (-21,7 %).

M€	2009/10	2008/09	Variation	%
<b>Filière Betterave</b>	<b>300,0</b>	<b>171,8</b>	<b>+128,2</b>	<b>+74,6 %</b>
Europe occidentale (Tereos France)	261,1	143,2	+117,9	+82,4 %
Europe de l'Est (TTD)	38,9	28,6	+10,3	+36,0 %
<b>Filière Céréales</b>	<b>145,5</b>	<b>175,5</b>	<b>-30,0</b>	<b>-17,1 %</b>
Amidon Europe (Syrat)	125,2	152,1	-26,9	-17,7 %
Éthanol Europe (BENP-DVO)	20,2	23,4	-3,2	-13,5 %
<b>Filière Canne à sucre</b>	<b>157,8</b>	<b>94,9</b>	<b>+62,8</b>	<b>+66,2 %</b>
Sucres & Éthanol Brésil (Guarani)	136,8	82,3	+54,5	+66,2 %
Sucres Océan Indien (Réunion & Sena)	21,0	12,7	+8,3	+65,4 %
<b>Autres</b>	<b>-7,6</b>	<b>-1,8</b>	<b>-5,8</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>595,6</b>	<b>440,4</b>	<b>+155,2</b>	<b>+35,2 %</b>

La marge EBITDA retraitée s'est élevée à 16,9 % sur la période, contre 13,3 % en 2008/09.

### **Filière Betterave : EBITDA ajusté +74,6 % - Forte hausse liée à l'augmentation des ventes de sucre (sous quota et hors quota) et des coûts de production faibles**

L'EBITDA ajusté de la filière Betterave est en progression de 74,6 % à 300,0 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010.

L'augmentation de 128,2 millions d'euros de l'EBITDA ajusté s'explique par l'amélioration des marges commerciales sur le marché de l'UE et des coûts de l'énergie réduits, ainsi que par une baisse des coûts de production liée à une meilleure qualité des betteraves à sucre (campagne de traitement octobre 2009-septembre 2010). Notre résultat opérationnel a également bénéficié des exportations à forte marge de sucre hors quota en raison d'un marché mondial du sucre porteur.

### **Filière Canne à sucre : EBITDA ajusté +66,2 % : impact positif de l'augmentation des prix du sucre**

L'EBITDA ajusté de la filière Canne à sucre est en progression de 66,2 % à 157,8 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010. L'augmentation de 62,8 millions d'euros est liée aux facteurs suivants :

- Au Brésil, la croissance organique et l'acquisition de chiffre d'affaires ainsi qu'un mix produits favorable allié aux prix élevés du sucre et, à la fin de l'année, l'amélioration des conditions de marché dans le segment de l'alcool,
- Dans l'Océan Indien, l'acquisition de chiffre d'affaires et l'augmentation des volumes vendus grâce au rattrapage du retard dans la récolte 2008/09.

Les performances de notre filiale au Mozambique ont été pénalisées par des conditions climatiques défavorables, ainsi que par le démarrage tardif des récoltes.

### **Filière Céréales : EBITDA ajusté -17,1 % : contexte de baisse des prix de vente de l'amidon et des produits amylicés, problèmes au niveau de l'exploitation chez BENP (éthanol)**

L'EBITDA ajusté de la filière Céréales s'inscrit en hausse de 17,1 % à 145,5 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010. Cette diminution de 30,0 millions d'euros est imputable aux éléments suivants :

- Pôle Amidons et produits sucrants : l'effet défavorable d'un déséquilibre temporaire entre les prix de vente et les coûts (énergie et céréales),
- Pôle Éthanol et Alcools : l'effet négatif des tests effectués au premier trimestre dans notre distillerie de Lillebonne (BENP) utilisant l'orge comme matière première de substitution, ainsi qu'un arrêt technique pour résoudre des problèmes industriels.

---

## RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant compléments de prix)

---

Le résultat d'exploitation ressort en hausse de 30,7 % à 325,4 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010.

Cette augmentation de 76,5 millions d'euros s'explique par des hausses de 138,2 millions d'euros pour l'EBITDA (+31,7 %) et de 61,7 millions d'euros pour les dotations aux amortissements (+32,9 %).

---

## CHARGES FINANCIÈRES NETTES

---

Nos charges financières nettes se replient de 28,2 millions d'euros, passant d'une perte de 164,3 millions d'euros pour l'exercice social clos le 30 septembre 2009 à une perte de 136,1 millions d'euros pour l'exercice social clos le 30 septembre 2010.

Cette diminution s'explique principalement par un gain de 16,5 millions d'euros lié à l'ajustement en valeur de marché pour l'exercice social clos le 30 septembre 2010, contre une perte de 6,3 millions d'euros en 2009.

Notons aussi que nous avons réduit nos frais financiers nets de 122,83 millions d'euros à 1101,3 millions d'euros malgré l'augmentation de notre dette financière nette (y compris sociétés liées) de 1 689,5 millions d'euros au 30 septembre 2009 à 1 952,3 millions d'euros au 30 septembre 2010.

---

## RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL (après compléments de prix)

---

Le Groupe achète les betteraves auprès des cultivateurs membres de notre coopérative au prix minimum garanti fixé par la Commission Européenne, mais leur verse aussi un complément de prix en fonction de la quantité de betteraves qu'ils fournissent. Ce complément de prix est comptabilisé dans nos états financiers à la ligne « Achats et variation des stocks » et s'élève à 50,2 millions d'euros pour l'exercice social clos le 30 septembre 2010.

Tereos affiche un résultat net après compléments de prix de 150,3 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2010, contre 75,6 millions d'euros sur les 12 mois au 30 septembre 2009, soit une hausse de 98,5 %.

Les normes IFRS comptabilisent désormais le Résultat global.

Le Résultat global correspond à la somme du résultat net et d'autres éléments qui ne sont pas inclus dans le Compte de résultat parce qu'ils n'ont pas été réalisés, comme par exemple une plus-value latente, une moins-value liée à la détention de titres disponibles à la vente ou des écarts de conversion. Ces éléments ne font pas partie du Résultat net, mais sont cependant assez importants pour figurer dans le Résultat global, donnant ainsi une image plus fidèle de la société dans son ensemble.

Après les Autres éléments du résultat global de 28,6 millions d'euros (voir page 15), le Résultat global de l'exercice social clos le 30 septembre 2010 ressort à 178,9 millions d'euros, dont 122,0 millions d'euros part du groupe, contre un Résultat global total de 61,6 millions d'euros au 30 septembre 2009 (51,8 millions d'euros part du groupe), soit une augmentation de 117,3 millions d'euros.

## DETTE NETTE

Au 30 septembre 2010 la dette financière nette du Groupe (hors sociétés liées) s'élevait à 1 900,9 millions d'euros, contre 1 591,3 millions d'euros fin septembre 2009.

Cette augmentation de 309,6 millions d'euros reflète :

- L'acquisition des usines de Mandu et de Vertente au Brésil, ainsi que le premier investissement (augmentation de capital) de Petrobras dans Guarani,
- L'acquisition du Groupe Quartier Français à La Réunion (fin septembre 2010). Tereos Internacional s'est porté acquéreur d'actifs stratégiques le 1<sup>er</sup> juillet, et il reste des actifs non stratégiques à céder,
- L'incidence de l'acquisition des actions Tereos Participations.

En fin d'année, la situation de trésorerie nette de Tereos était positive à 239,2 millions d'euros.

L'analyse de la dette nette pourrait être résumée comme suit :

	À court terme	À moyen et long terme	Total	Juste valeur ajustée	Trésorerie	Dette nette	Oct. 10 sept 11	Oct. 11 sept 12	Oct. 12 sept 13	Oct. 13 sept 14	Oct 14 sept 15	+
Découvert bancaire	2,4	-	2,4		-13,0	-10,6	2,4	-	-	-	-	-
Ligne de crédit revolving	50,0	-	50,0		-	50,0	50,0	-	-	-	-	-
Crédit à long terme	95,0	130,0	225,0		-	225,0	95,0	30,0	30,0	70,0	-	-
Obligation à haut rendement	14,6	500,0	514,6		-	514,6	14,6	-	-	500,0	-	-
Obligations	2,0	34,3	36,3		-	36,3	2,0	3,0	2,4	2,7	2,9	23,3
Autres dettes	15,9	5,9	21,8	-16,8	-	5,0	15,9	2,5	2,0	1,1	0,1	0,1
<b>Total Tereos France</b>	<b>179,9</b>	<b>670,2</b>	<b>850,1</b>	<b>-16,8</b>	<b>-13,0</b>	<b>820,3</b>	<b>179,9</b>	<b>35,5</b>	<b>34,4</b>	<b>573,8</b>	<b>3,1</b>	<b>23,4</b>
TTD	23,9	7,6	31,5		-3,3	28,2	23,9	7,6	-	-	-	-
Tereos Participations	-	-	-		-1,0	-1,0	-	-	-	-	-	-
Tereos Agro Industrie	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
Tereos BENP	-	-	-		-3,9	-3,9	-	-	-	-	-	-
Tereos DVO	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
Tereos Syral	136,4	25,8	162,2		-18,5	143,6	136,4	16,2	5,1	4,1	0,4	-
Tereos Océan Indien	39,9	25,8	65,8		-26,7	39,0	39,9	12,2	1,4	1,2	9,9	1,0
Guarani (Brésil)	384,7	211,9	596,6	-1,6	-142,9	452,1	384,7	54,3	60,6	34,0	26,5	36,5
Guarani (Mozambique)	36,5	-	36,5		-6,8	29,7	36,5	-	-	-	-	-
Tereos Internacional	16,0	-	16,0		-0,6	15,4	16,0	-	-	-	-	-
Tereos EU	135,2	245,0	380,2	-5,2	-	375,0	135,2	35,0	35,0	35,0	140,0	-
Groupe Quartier Français	3,7	21,2	25,0		-22,4	2,6	3,7	21,2	-	-	-	-
<b>Dette nette totale</b>	<b>956,2</b>	<b>1 207,5</b>	<b>2 163,7</b>	<b>-23,6</b>	<b>-239,2</b>	<b>1 900,9</b>	<b>956,2</b>	<b>182,0</b>	<b>136,6</b>	<b>648,2</b>	<b>179,8</b>	<b>60,9</b>

NB : 956,2 millions d'euros avec une échéance à moins d'un an, dont 171,0 millions d'euros sont renouvelables jusqu'en 2014 (crédit revolving syndiqué) et 95 millions d'euros renouvelables jusqu'en août 2011 dans le cadre de du programme d'affacturage de Syral.

Tirages du crédit syndiqué	Utilisable	Tiré	Non tiré
Crédit à long terme – Tereos	150,0	150,0	-
Crédit à long terme – Tereos	275,0	275,0	-
Ligne de crédit revolving – Tereos	200,0	50,0	150,0
Ligne de crédit syndiquée - Tereos Sucres (anciennement Commerciale Tereos)	150,0	-	150,0
Ligne de crédit syndiquée - Tereos Alcools (anciennement Brabant)	50,0	-	50,0
Ligne de crédit revolving – Tereos	175,0	105,0	70,0
Ligne de crédit revolving – Tereos Internacional	53,0	16,0	37,0
<b>Total</b>	<b>1 053,0</b>	<b>596,0</b>	<b>457,0</b>

Au 30 septembre 2010, le Groupe avait tiré 596,0 millions d'euros des 1 053,0 millions d'euros utilisables dans le cadre des lignes de crédit syndiquées. Il restait par conséquent 457,0 millions d'euros de disponible dans le cadre de ces lignes. Nos filiales opérationnelles disposent en outre de lignes non tirées de 124,4 millions d'euros.

Le cumul des lignes de crédit non utilisées et de la trésorerie disponible en fin d'année ressort à 820,6 millions d'euros.

## ENDETTEMENT (COVENANTS FINANCIERS) ET INDICATEURS FINANCIERS

En juin 2010 Tereos a finalisé le refinancement de la dette liée à ses actifs européens.

De nouvelles lignes de crédit syndiquées libellées en EUR sont actuellement logées au niveau de Tereos France et de Tereos EU (actifs céréales et canne à sucre en Europe) pour des montants respectifs de 550 millions d'euros et 450 millions d'euros. Aux termes de leur crédit syndiqué, Tereos France et Tereos EU doivent tous deux respecter certaines conditions financières (endettement et ratio de couverture des intérêts).

Le respect de ces conditions financières par Tereos France est évalué une fois par an fin septembre.

Le respect des conditions financières imposées à Tereos UE est évalué une fois par an fin mars.

Les conditions financières dont la ligne de crédit syndiquée est assortie sont les suivantes :

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13
<b>Dette financière nette / EBITDA</b>				
Tereos France – évalué fin septembre	< 4,00	< 3,50	< 3,25	< 3,00
Tereos EU – évalué fin mars	-	< 2,90	< 2,75	< 2,50
<b>EBITDA / Charges financières nettes</b>				
Tereos France – évalué fin septembre	> 3,75	> 3,75	> 3,50	> 3,50
Tereos EU – évalué fin mars	-	> 4,00	> 4,00	> 4,00

Dans le cas de Tereos France, les ratios sont les suivants :

Tereos France 2009-10	Avenant	Ratios attendus	Marge de manœuvre
Dette financière nette / EBITDA	< 4,00x	3,49x	12,8 %
EBITDA / Charges financières nettes	>3,75x	4,31x	14,9 %

Calcul simplifié pour 2009-10 :

Tereos France 2009-10	Ebitda	Dette nette	Charges financières nettes
M€	234,6	819,5	-54,4

Principaux indicateurs financiers du Groupe Tereos

2009-10	
<b>Trésorerie nette d'exploitation</b> (avant compl. de prix)	<b>600,6</b>
Variation du BFR	-140,8
<b>Marge brute d'autofinancement</b> (avant compl. de prix)	<b>459,8</b>
Dividendes	-12,4
Compléments de prix	-40,0
<b>Flux de trésorerie non répartis</b>	<b>407,4</b>
Investissements	-312,5
Produits de cessions d'actifs	30,5
Effets périmètre	-566,1
Charges financières	-112,0
Augmentation de capital	290,0
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>-262,8</b>

2009-10	Dette nette / EBITDA ajusté	MBA / Dette nette	Flux de trésorerie non répartis / Dette nette	Flux de trésorerie disponible / Dette nette
<b>Groupe Tereos</b>	3,28	23,5 %	20,9 %	-13,5 %

---

## CONTACTS

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Gwenael Elies**

Directeur du Contrôle de Gestion Groupe

+33 1 55 37 36 90

*Tereos est un groupe agro-industriel coopératif avec 14 000 salariés spécialiste de la transformation de la betterave, de la canne à sucre et des céréales en sucre et alcools. Nous exploitons 33 sites industriels en Europe, au Brésil et en Afrique. En 2010, Tereos a produit 3,6 millions de tonnes de sucre, 1,8 million de tonnes de produits amylacés et 1,8 million de mètres cubes d'alcools et d'éthanol. Avec un chiffre d'affaires de 3 529 millions d'euros et un EBITDA (avant compléments de prix) de 596 millions d'euros au cours de l'exercice 2010, Tereos figure parmi les leaders dans la production de sucre, d'amidon et d'éthanol en Europe et au Brésil.*

---

## AGENDA FINANCIER

---

T1 2010-2011 (octobre-décembre) : jeudi 17 février 2011

T2 2010-2011 (janvier-mars) : jeudi 30 juin 2011

T3 2010-2011 (avril-juin) : lundi 15 août 2011

Résultats annuels 2010-2011 : vendredi 27 janvier 2012

## ANNEXES

### Répartition du chiffre d'affaires

Les tableaux ci-dessous donnent une répartition du chiffre d'affaires par :

- lieu de production
- segment d'activité

Nous présentons la répartition du chiffre d'affaires selon ces deux critères et celle des charges d'exploitation selon le premier d'entre eux seulement : le lieu de production. Nous utilisons donc la répartition par lieu de fabrication de nos produits pour l'analyse des résultats.

#### Chiffre d'affaires par lieu de production

	Exercice clos le 30 septembre 2010			
	2010		2009	
	en millions d'EUR	Total en %	en millions d'EUR	Total en %
<b>Sucre et Alcool - UE</b>	<b>1 842,8</b>	<b>52,2 %</b>	<b>1 732,5</b>	<b>52,4 %</b>
France	1 587,3	45,0 %	1 534,4	46,4 %
République tchèque	160,3	4,5 %	154,7	4,7 %
Ile de la réunion	95,2	2,7 %	43,4	1,3 %
<b>Produits amylacés - UE</b>	<b>985,5</b>	<b>27,9 %</b>	<b>1 123,0</b>	<b>33,9 %</b>
<b>Sucre et Alcool - Brésil</b>	<b>695,4</b>	<b>19,7 %</b>	<b>453,7</b>	<b>13,7 %</b>
<b>Autres</b>	<b>5,6</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>3 529,3</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 309,2</b>	<b>100,0 %</b>

#### Chiffre d'affaires par segment d'activité :

	Exercice clos le 30 septembre 2010			
	2010		2009	
	en millions d'EUR	Total en %	en millions d'EUR	Total en %
Sucre de betterave	1 154,4	32,7 %	1 168,5	35,3 %
Sucre de canne	544,3	15,4 %	320,0	9,7 %
Alcool et Ethanol	724,9	20,5 %	518,5	15,7 %
Produits amylacés	603,3	17,1 %	706,1	21,3 %
Sous-produits et autres	502,4	14,2 %	596,1	18,0 %
<b>Total</b>	<b>3 529,3</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 309,2</b>	<b>100,0 %</b>

### EBITDA et EBITDA ajusté

en millions d'EUR	EBITDA	Juste valeur des actifs biologiques	Juste valeur des produits dérivés	Éléments exceptionnels (activités interrompues)	EBITDA ajusté
<b>Betterave sucrière</b>	<b>298,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>+300,0</b>
Europe occidentale (Tereos France)	259,9	0,0	-1,2	0,0	+261,1
Europe orientale (TTD)	38,9	0,0	0,0	0,0	+38,9
<b>Céréales</b>	<b>141,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>145,5</b>
Amidon Europe (Syrat)	121,1	0,0	-2,9	-1,2	125,2
Ethanol et Alcool Europe (BENP-DVO)	20,2	0,0	0,0	0,0	20,2
<b>Canne à sucre</b>	<b>141,4</b>	<b>-6,2</b>	<b>+6,8</b>	<b>-17,0</b>	<b>157,8</b>
Sucre et Ethanol Brésil (Guarani)	116,9	-9,7	+6,8	-17,0	136,8
Sucre Océan indien (Réunion & Sena)	24,5	3,5	0,0	0,0	21,0
<b>Autres</b>	<b>-7,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-7,6</b>
<b>Total</b>	<b>574,3</b>	<b>-6,2</b>	<b>+3,1</b>	<b>-18,2</b>	<b>595,6</b>

## Compte de résultat

	Chiffres réels au 30 septembre 2010	Chiffres réels au 30 septembre 2009
<b>Activités poursuivies</b>		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 529,3</b>	<b>3 309,2</b>
Achat et variation des stocks	- 1 894,9	- 1 780,6
Autres charges extérieures	- 654,9	- 679,8
Taxes et autres impôts	- 59,1	- 64,1
Frais de personnel	- 402,5	- 341,9
Autres charges d'exploitation	92,4	32,6
Amortissements et provisions	- 36,0	- 39,3
<b>EBITDA (EBITDA avant compléments de prix)</b>	<b>574,3</b>	<b>436,1</b>
Dotations aux amortissements et provisions	- 248,9	- 187,2
<b>Résultat opérationnel (avant compléments de prix)</b>	<b>325,4</b>	<b>248,9</b>
Éléments exceptionnels	- 46,9	- 15,6
<b>Résultat avant intérêts (et compléments de prix)</b>	<b>278,5</b>	<b>233,3</b>
Charges financières nettes	- 136,1	- 164,3
Compléments de prix	- 50,2	- 18,1
Impôts sur les bénéfices	50,1	20,6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4,4	4,1
<b>Résultat net/(perte) des activités poursuivies</b>	<b>146,8</b>	<b>75,6</b>
<b>Activités interrompues et actifs détenus en vue de la vente</b>		
Résultat net (perte) des activités interrompues et actifs détenus en vue de la vente	3,5	-
<b>Résultat net</b>	<b>150,3</b>	<b>75,6</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Variation de juste valeur des instruments de couverture	- 11,5	- 22,7
Variation des gains et pertes de change latents	32,4	9,7
Impôt sur les bénéfices relatifs aux autres éléments du résultat global	7,7	- 1,0
<b>Total du résultat global</b>	<b>178,9</b>	<b>61,6</b>
<i>Attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>122,0</i>	<i>51,8</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>56,9</i>	<i>9,9</i>

Remarque :

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant compléments de prix versés aux membres de notre coopérative. L'EBITDA ajusté est égal à l'EBITDA avant impact de la juste valeur sur actifs biologiques, de la juste valeur sur dérivés et des éléments exceptionnels liés aux activités interrompues. L'EBITDA ajusté ne doit pas être considéré comme une alternative au résultat opérationnel ou au résultat net (tel que calculé conformément aux normes IFRS) ; il n'a pas non plus valeur d'indicateur de notre performance opérationnelle ou d'alternative aux flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles, les activités d'investissement ou les activités de financement (tels que calculés conformément aux normes IFRS), ni de mesure de ses besoins de trésorerie. Nous utilisons l'EBITDA ajusté à titre de mesure supplémentaire de la performance opérationnelle, notamment parce qu'elle constitue aussi une mesure internationalement reconnue et régulièrement utilisée par les analystes financiers, les agences de notation, les investisseurs et autres parties pour évaluer la performance opérationnelle de la société. Nous estimons également que l'EBITDA ajusté est un indicateur utile de notre capacité de service de la dette. L'EBITDA ajusté n'est pas une mesure de la performance au sens des normes IFRS et toutes les sociétés ne calculent pas l'EBITDA ajusté ou des mesures financières équivalentes de la même manière. En conséquence, l'EBITDA ajusté publié par d'autres sociétés peut ne pas être comparable à notre propre présentation de l'EBITDA ajusté. L'EBITDA ajusté comprend également les versements que nous devons effectuer au profit du fonds de restructuration aux termes du nouveau régime du sucre de l'UE.

### **Achats et variations des stocks**

Les achats et variations des stocks augmentent de 6,4 %, de 1 780,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 1 894,91 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

#### *France*

En France, les achats et variations des stocks progressent de 5,3 %, s'élevant à 849,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 806,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit respectivement 44,8 % et 45,3 % du total des achats et variations des stocks.

#### *Produits amylacés*

Chez Syral, le total des achats et variations des stocks ressort à 583,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 653,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 30,8 % et 36,7 % du total des achats et variations des stocks. Cette diminution est principalement liée à la baisse de 11,8 % des prix moyens des céréales et à une augmentation de la production en stock.

#### *République tchèque*

Dans la République tchèque, le total des achats et variations des stocks s'inscrit à 105,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 89,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 5,6 % et 5,0 % du total des achats et variations des stocks. Cette diminution est principalement liée à la baisse des prix de la betterave sucrière.

#### *Ile de la Réunion*

Dans l'île de la Réunion, le total des achats et variations des stocks s'élève à 96,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 34,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement 5,1 % et 1,9 % du total des achats et variations des stocks. Cette augmentation est imputable à l'effet conjugué de la hausse du prix de la canne à sucre et de l'acquisition du Groupe Quartier Français.

#### *Brésil*

Au Brésil, les achats et variations des stocks s'inscrivent à 259,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 196,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 13,7 % et 11,0 % du total des achats et variations des stocks. L'augmentation enregistrée au Brésil est principalement due à la hausse des prix de la canne à sucre produite par des tiers dans le cadre du système Consecana (mesurés en Reais par tonne de sucre récupérable total ou TRS), ajoutée à l'effet de périmètre lié à la consolidation des sociétés Vertente et Usina Mandu, récemment acquises.

L'impact de la variation défavorable de la juste valeur des actifs biologiques (plantation de canne à sucre au Brésil et au Mozambique) s'élève à 9,3 millions d'euros.

### **Autres charges extérieures**

Les autres charges extérieures accusent une légère baisse de 3,7 %, passant de 679,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 654,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

#### *France*

En France, les autres charges extérieures s'élèvent à 309,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 396,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement 47,3 % et 58,3 % du total des autres charges extérieures. Cette variation s'explique par l'application de la nouvelle méthode comptable. Conformément à la norme IAS 16, le Groupe Tereos considère à présent les frais d'intercampagne (frais de maintenance des équipements de production) comme un élément indépendant, comptabilisé dans les immobilisations corporelles et amorti au cours de l'exercice suivant.

#### *Produits amylacés*

Chez Syral, les autres charges extérieures s'élèvent à 165,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 186,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 25,2 % et 27,4 % du total des autres charges extérieures. Cette diminution est principalement liée à la baisse de 29,3 millions d'euros des dépenses de sous-traitance, partiellement compensée par la hausse de 8,3 millions d'euros des coûts de transport des matières premières.

#### *République tchèque*

Dans la République tchèque, les autres charges extérieures s'inscrivent à 18,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 14,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 2,7 % et 2,1 % du total des autres charges extérieures. Cette progression est principalement liée à la hausse des coûts de transport des matières premières.

#### *Ile de la Réunion*

Dans l'Ile de la Réunion, les autres charges extérieures s'élèvent à 18,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 7,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 2,8 % et 1,2 % du total des autres charges extérieures. Cet accroissement est dû à l'effet de périmètre lié à l'acquisition du Groupe Quartier Français ainsi qu'à la hausse des coûts de transport des matières premières.

#### *Brésil*

Au Brésil, les autres charges extérieures s'établissent à 134,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 73,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, soit, respectivement, 20,6 % et 10,8 % du total des autres charges extérieures. Nos autres charges extérieures ont principalement augmenté sous l'effet conjugué de la hausse de 19,4 millions d'euros des coûts de transport des matières premières, de l'accroissement de 19,6 millions d'euros des coûts de sous-traitance et de l'effet de périmètre, à hauteur de 23,6 millions d'euros, lié à la consolidation des sociétés Vertente et Usina Mandu récemment acquises.

#### **Taxes et autres impôts**

Les taxes et autres impôts reculent de 7,8 %, de 64,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 59,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010. Cette diminution est essentiellement due à la baisse de 11,2 millions d'euros enregistrée chez Syral, partiellement compensée par une augmentation de 2,7 millions d'euros en France et de 2,2 millions d'euros au Brésil.

#### **Charges de personnel**

Les charges de personnel progressent de 17,7 %, de 341,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 402,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010. Cette augmentation tient principalement à nos acquisitions au Brésil et à la Réunion au cours de l'exercice 2009/10.

#### **Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation font apparaître un gain de 92,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre un gain de 32,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce gain s'explique par les subventions accordées au secteur de la canne à sucre dans l'Ile de la Réunion, à concurrence de 28,2 millions d'euros et par un transfert des charges d'exploitation à hauteur de 28,0 millions d'euros.

#### **Juste valeur sur produits dérivés**

La société enregistre une variation favorable de juste valeur sur produits dérivés de 3,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre une variation défavorable de 6,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

### **Dotations aux amortissements et provisions**

Les dotations aux amortissements et provisions augmentent de 25,8 %, de 226,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 284,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Cette augmentation s'explique principalement par l'application de la nouvelle méthode comptable au titre des dépenses intercampagne.

### **Éléments exceptionnels**

Le résultat exceptionnel, lié aux activités interrompues, fait apparaître une perte de 46,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre une perte de 15,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

### **Charges financières nettes**

Les charges financières nettes diminuent de 28,3 millions d'euros, contre 164,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 136,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010, principalement en raison d'un gain de juste valeur de 16,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre une perte de 6,3 millions d'euros en 2009.

### **Impôt sur les bénéfices**

Au 30 septembre 2010, l'impôt sur les bénéfices fait apparaître un gain de 50,1 millions d'euros.

En vertu de notre statut de coopérative agricole, nous ne versons pas d'impôt sur les bénéfices générés par la vente de sucre produit en France à partir de la betterave sucrière achetée aux membres de notre coopérative.

### **Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence progresse de 4,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 4,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### **Résultat net des activités poursuivies**

En conséquence, le résultat net des activités poursuivies augmente de 94,2 %, de 75,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 146,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### **Résultat net des activités interrompues**

Au cours de l'exercice 2009/10, nous avons reclassé la branche Spiritueux du Groupe Quartier Français dans les "Actifs détenus en vue de la vente". Le résultat net des activités interrompues fait apparaître un gain de 3,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### **Résultat net**

En conséquence, le résultat net progresse de 98,8 %, de 75,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 150,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### **Autres éléments du résultat global**

Les autres éléments du résultat global correspondent à une présentation conforme aux normes IFRS ; ils illustrent les variations d'actifs ou passifs directement comptabilisés en capitaux propres sans impact sur le compte de résultat.

Concrètement, ils comprennent les éléments suivants :

- les gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente
- les gains et pertes sur instruments dérivés détenus à titre de couverture des flux de trésorerie
- les gains et pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères
- les gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies
- les variations de l'excédent de réévaluation

Les autres éléments du résultat global sont liés aux instruments de couverture utilisés par le Groupe ainsi qu'à la variation des réserves de conversion.

Suite à l'appréciation globale de la devise brésilienne en 2009/10 et à l'impact négatif de la juste valeur sur instruments financiers, les autres éléments du résultat global font apparaître un gain de 28,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre une perte de 14 millions d'euros en 2009.

**Total du résultat global**

Le total du résultat global progresse de 117,3 millions d'euros, de 61,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à 178,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

---

## ACQUISITIONS, CESSIONS ET PARTENARIATS

---

Nos principales opérations d'acquisition et de partenariat au cours des périodes examinées sont les suivantes :

- Pour accélérer son développement international, le Groupe Tereos a engagé un processus de restructuration juridique qui a conduit à la création de trois nouvelles holdings :
  - Tereos Agro Industrie (TAI), détenue par Tereos Participations (ex-participations Berneuil) à hauteur de 76,8 %
  - Tereos Internacional (TI), détenue par TAI à hauteur de 82,6 %
  - Tereos EU, détenue par TI

Suite à cette restructuration juridique, TI détient 100 % de Tereos EU (actifs européens dédiés à la production d'amidon, de sucre, d'alcool et d'éthanol à partir de céréales et de canne à sucre) et de Guarani (actifs brésiliens et mozambicains dédiés à la production de sucre et d'éthanol à partir de canne à sucre).

A l'issue de ce processus, Tereos Internacional a été coté à la Bourse de Sao Paulo en août 2010, se substituant ainsi à Guarani.

- En décembre 2009, Tereos a racheté les parts de Tereos Participations.
- En février 2010, nous avons constitué une société commune avec Grupo Humus au Brésil et acquis 50 % de Usina Vertente Ltda
- En avril 2010, nous avons conclu un contrat avec Petrobras au Brésil.  
En vertu de ce contrat, Petrobras Biocombustivel (filiale de Petrobras) deviendra actionnaire de Guarani à hauteur de 45,7 %.
- En mai 2010, Cruz Alta Participações S.A a racheté 100,0 % de Usina Mandu au Brésil.
- En mai 2010, Tereos a pris une participation de 67,1 % dans le capital de Société Sucrière du Quartier Français (SSQF) et ses filiales (organisées en 3 pôles : sucre, spiritueux et développement/planification pays).
- En octobre 2010, Tereos a conclu un accord stratégique avec PureCircle aux fins de développer et commercialiser des solutions sucrantes et innovantes combinant sucre et extraits de stevia.
- En octobre 2010, le groupe a conclu un partenariat avec Danisco qui investira dans une nouvelle unité de production de bêtaïne sur le site de production de bioéthanol d'Origny (France).

---

## DIRECTION

---

### Aperçu

Tereos compte deux organes de direction : un directoire et un conseil de surveillance. Les attributions de ces organes sont régies par le Code rural français, les statuts de Tereos ainsi que par le règlement intérieur du directoire et du conseil de surveillance. Le Code rural français fait obligation à Tereos de se doter d'un système de direction et de contrôle bicéphale, à savoir un directoire et un conseil de surveillance. Les deux organes travaillent indépendamment l'un de l'autre et nul ne peut être membre des deux organes à la fois.

Conformément au Code rural français et aux statuts de Tereos, le directoire est chargé de la gestion au jour le jour de la société. Le directoire est investi de pouvoirs suffisants qu'il exerce dans le cadre des objectifs de l'entreprise. Certaines de ses activités doivent être soumises à l'approbation préliminaire du conseil de surveillance. Le directoire soumet les rapports, états des stocks et états financiers à l'approbation des membres de notre coopérative dont il convoque l'assemblée générale.

Le conseil de surveillance a deux missions principales : une fonction de contrôle permanent en lien avec le directoire et l'approbation de certains actes de ce dernier. Le conseil de surveillance est également responsable de la nomination et de la révocation des membres du directoire et de toute question ayant trait à la qualité de membre, au retrait ou à l'exclusion desdites membres, aux transferts et au remboursement des parts des membres.

### Directoire

Le directoire est composé de trois à cinq membres, âgés de moins de 70 ans, nommés pour un mandat de quatre ans, qui doivent être choisis en dehors des membres de la coopérative. Les membres du directoire peuvent être réélus. Ils sont désignés par le conseil de surveillance, en dehors des membres de ce dernier.

Le directoire est convoqué par son président ou l'un quelconque de ses membres, aussi souvent que les intérêts de la coopérative l'exigent. Les décisions du directoire doivent être prises en présence d'au moins la moitié de ses membres, aucune procuration n'étant autorisée. Les décisions soumises au directoire sont approuvées à la majorité simple des membres présents.

Le directoire est investi de tous les pouvoirs pour agir pour le compte de Tereos dans le respect de ses objectifs, à l'exclusion des pouvoirs réservés aux assemblées générales des actionnaires et de ceux conférés au conseil de surveillance.

Au moins une fois par trimestre, le directoire publie un rapport pour soumission au conseil de surveillance.

Dans les trois mois suivant la clôture de chaque exercice, le directoire doit remettre au conseil de surveillance un état des stocks ainsi que les états financiers annuels pour vérification et approbation. Le tableau ci-dessous donne la liste des membres du directoire à la date du prospectus d'émission ; il indique également leur âge et leur principal domaine de responsabilité.

Nom	Age	Domaine de responsabilité/activité
Philippe Duval	66	Directeur Général du Groupe
Etienne Van Dyck	51	Secrétaire Général et Directeur Général
Alexis Duval	33	Directeur financier et international
Yves Belegaud	51	Directeur de Tereos France
Pierre-Christophe Duprat	47	Directeur de la transformation des céréales

On trouvera ci-après un aperçu du parcours de chacun des membres du directoire :

#### Philippe Duval, Président et Directeur Général

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Philippe Duval a passé toute sa carrière dans l'industrie sucrière. Il a succédé à son père, lui-même Directeur Général de l'un des membres de la coopérative aujourd'hui devenue Tereos (ex-Union SDA). Depuis 1984, il est l'administrateur de la coopérative Union SDA dont il gère le développement, tout en veillant à la croissance du Groupe Tereos en France et à l'étranger.

#### Etienne Van Dyck, Secrétaire Général et Directeur Général

Diplômé en droit des affaires, finance et fiscalité, Etienne Van Dyck a commencé sa carrière à Carrefour, groupe français de la distribution, dont il est devenu le Secrétaire général. Après avoir passé trois années (2006 à 2009) en qualité de chef de projet chez Veolia Environnement, il rejoint le groupe Tereos en qualité de Secrétaire général et Directeur Général.

#### Alexis Duval, Directeur financier et international

Alexis Duval, fils de Philippe Duval, est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), en France. Il travaille pour le Groupe Tereos depuis 2002. Alexis Duval est le Président du conseil de surveillance de Guarani au Brésil, et Directeur général de Tereos Internacional.

#### Yves Belegaud, Directeur de Tereos France

Yves Belegaud a commencé sa carrière comme ingénieur dans différentes branches de Peugeot et de Renault. En 1994, il entre au Département Restructuration et Ressources humaines de la coopérative Union SDA. Depuis 1999, il dirige la division agricole et est particulièrement responsable des approvisionnements en betteraves du Groupe. En 2004, il est nommé membre du directoire de Tereos.

#### Pierre-Christophe Duprat, Directeur de la transformation de céréales

Diplômé de l'Ecole Centrale, Pierre-Christophe Duprat a débuté sa carrière chez Schlumberger. En 1992, il rejoint le Groupe Tereos où il occupe différents postes de directeur d'usine dans la division Sucre. Depuis 2002, il est Directeur général de Syral. En octobre 2007, il devient Directeur général de la nouvelle entité, qui regroupe notamment les amidonneries récemment acquises auprès du groupe Tate and Lyle ainsi que les usines bioéthanol-blé de Tereos.

### **Conseil de surveillance**

Le conseil de surveillance est composé d'au moins deux membres, de moins de 70 ans, choisis parmi les membres de la coopérative par l'assemblée générale des actionnaires et nommés pour un mandat de quatre ans. Les membres du conseil de surveillance peuvent être réélus. Une personne physique ne saurait être membre de plus de huit conseils de surveillance de sociétés coopératives ou associations ayant leur siège en France. Les membres du conseil de surveillance ne peuvent pas siéger en même temps au directoire. Chaque membre du conseil de surveillance doit détenir au moins une action de Tereos.

Le conseil de surveillance est convoqué par son président ou son vice-président aussi souvent que les intérêts de Tereos l'exigent et au moins une fois par trimestre pour entendre le rapport du directoire. Le président du conseil de surveillance est tenu de convoquer le conseil dans les 15 jours suivant toute demande justifiée d'un membre du directoire ou d'au moins un tiers des membres du conseil de surveillance à cet effet. A défaut de suite donnée à leur demande, les membres concernés peuvent convoquer le conseil par eux-mêmes et établir l'ordre du jour de la réunion.

Sauf exclusion d'un associé coopérateur, le conseil de surveillance statue sur les décisions à lui soumises en présence de la moitié au moins de ses membres et approuve lesdites décisions à la majorité des membres présents ou représentés. Le président a voix prépondérante. L'exclusion d'un associé coopérateur ne peut être décidée qu'en présence des deux tiers au moins des membres du conseil de surveillance et approuvée par un vote à la majorité des deux tiers.

Outre les attributions qui sont les siennes, le conseil de surveillance peut, à tout moment, procéder à tous contrôles et vérifications qu'il considèrera appropriés et examiner tous documents qu'il jugera utiles pour l'accomplissement de sa mission.

Une fois par trimestre, il reçoit le rapport du directoire. A la clôture de chaque exercice, il vérifie et approuve l'état des stocks et les états financiers annuels qui lui sont remis par le directoire. Ces documents, ainsi que le rapport du directoire et le rapport établi par le conseil de surveillance, sont mis, par ce dernier, à la disposition des commissaires aux comptes, au moins un mois avant la convocation de l'assemblée générale. Dans son rapport, le conseil de surveillance fait des commentaires sur le rapport établi par le directoire et sur les états financiers annuels.

Le conseil de surveillance peut donner à un ou plusieurs de ses membres des mandats spéciaux pour accomplir une ou plusieurs missions particulières. Le conseil de surveillance peut décider de créer des comités, dont il fixe la composition et les pouvoirs, les activités desdits comités étant menées sous sa responsabilité. Cependant, le conseil de surveillance ne peut déléguer à un comité ses propres pouvoirs ni limiter ou réduire les pouvoirs du directoire. Il n'existe pas actuellement de comité du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance compte deux membres, MM. Thierry Lecomte et Denis Lecart, qui représentent, respectivement, Union SE et Union BS, les deux coopératives détenant directement Tereos. MM. Lecomte et Lecart ont nommé 17 autres mandataires, qui assistent aux réunions du conseil de surveillance. Le tableau ci-dessous donne la liste des membres du conseil de surveillance et des autres mandataires à la date des présentes ainsi que des sociétés et organes administratifs, de gestion et de surveillance au sein desquels lesdits membres occupent des sièges ou qui ont été des associés pendant les cinq dernières années.

<b>Nom</b>	<b>Autres postes</b>
Thierry Lecomte	Président de la coopérative SDA Président du conseil de surveillance de Tereos
Denis Lecart	Président de la coopérative Marne et Aube Vice-Président du conseil de surveillance de Tereos
Gérard Clay	Président de la coopérative SDHF
Yves Chenu	Président de la coopérative Artenay
Bertrand Magnien	Président de la coopérative SBP
Marc Turpin	Président de la coopérative de Boiry
Xavier Laude	Président de la coopérative d'Escaudœuvres
Didier Beauvais	Administrateur de la coopérative SDA
Gilles Bollé	Président de la coopérative de Chevières
Christophe Dedours	Président de la coopérative de Marconnelle
Jacques Rousseau	Président de la coopérative de la Région de Meaux
François Ringo	Vice-Président de la coopérative SDHF
Dominique Trépant	Administrateur de la coopérative SDA
Philippe Descamps	Président de la coopérative d'Abbeville
François Leroux	Administrateur de la coopérative SDA
Jean-Charles Lefebvre	Administrateur de la coopérative SDA
Gérard Grondel	Président de la coopérative de Pont-d'Ardres
Guillaume Perdereau	Administrateur de la coopérative d'Artenay

On trouvera ci-après un aperçu du parcours de MM. Lecomte et Lecart :

Thierry Lecomte, Président du conseil de surveillance

M. Lecomte est Président du conseil de surveillance de Tereos (ex-Union SDA). Producteur de céréales et de betterave sucrière à Pont-à-Bucy (Aisne), il siège également au Conseil de CGB et à celui de l'Union de la betterave sucrière de l'Aisne.

Denis Lecart, Vice-Président du conseil de surveillance

M. Lecart est Vice-Président du conseil de surveillance de Tereos (ex-Union SDA). Auparavant, il était président du conseil de surveillance de Tereos SA (Béghin-Say), de 2003 à octobre 2004, date de la fusion de la société avec Tereos en octobre 2004. Producteur de betterave sucrière, il est président de la Coopérative de vente de betteraves de Marne et Aube et de l'Union BS. Il est administrateur de la CGB (Confédération générale des producteurs de betterave), administrateur et membre du bureau de l'Union de la betterave sucrière Northeast, et administrateur d'une caisse locale du *Crédit Agricole du Nord-Est*.

## **Aperçu**

Tereos est une union de coopératives agricoles. En France, les coopératives sont des composantes majeures du système agricole : environ 80 % des exploitations agricoles françaises et 60 % des producteurs de betterave sucrière sont actuellement membres d'une coopérative agricole. Tereos est la principale union de coopératives françaises sur le marché du sucre.

## **Structure juridique des coopératives en France**

Le secteur des coopératives relève des ministères français de l'Agriculture et des Finances.

### ***Création d'une coopérative et adhésion***

Les coopératives sont créées par décision du ministère français concerné sur demande des personnes physiques ou morales souhaitant regrouper leurs activités au sein d'une même structure juridique. Dans le secteur agricole, le ministère de l'Agriculture s'assure que les objectifs de la coopérative envisagée soient strictement limités à l'utilisation commune, par les agriculteurs, de tous les moyens destinés à simplifier ou à développer leur activité économique et à en améliorer les résultats (notamment en fournissant à leurs membres les produits et services nécessaires à l'activité agricole mais aussi en assurant la collecte, le stockage, la transformation et la vente de la production réalisée par leurs membres).

Conformément au Code rural français, les membres d'une coopérative sont soit des associés coopérateurs — comme dans le cas de Tereos — soit, si les statuts le permettent, des associés non coopérateurs. Les associés coopérateurs s'engagent à utiliser les services fournis par la coopérative pendant une certaine période, tandis que les associés non coopérateurs peuvent participer à l'activité de la coopérative, mais pas au capital social.

Pendant la durée d'une coopérative, des entités peuvent être admises en qualité de nouveaux associés. Pour être membre d'une coopérative, la demande y afférente doit être approuvée par la majorité de ses associés actuels ou conformément à toute autre disposition des statuts de ladite coopérative.

Toute personne morale désireuse de devenir membre d'une coopérative doit procéder à un apport de tout ou partie de ses actifs et passifs à ladite coopérative. La valeur de cet apport détermine le montant du capital social attribué à chaque associé. Outre l'apport des associés, certaines coopératives peuvent bénéficier de subventions, avances et prêts de la part d'organismes publics.

### ***Avantages liés à la constitution en coopérative***

Conformément à la loi française, une coopérative bénéficie à certains égards d'un traitement favorable par rapport à d'autres formes de sociétés. En particulier, une coopérative est exonérée du paiement de l'impôt sur les bénéfices, à l'exception des transactions effectuées avec les tiers. De plus, une coopérative est imposable à la taxe professionnelle sur la base de 50 % seulement de son chiffre d'affaires, contre 100 % pour les autres formes de sociétés.

### ***Paiements versés aux associés***

Les membres des coopératives agricoles reçoivent un prix fixe pour les quantités de produits fournies au moment de la récolte. Ensuite, en fonction du bénéfice constaté par la coopérative et d'autres facteurs, les membres peuvent percevoir, chaque année, un versement supplémentaire ou "complément de prix" proportionnellement aux quantités livrées au moment de la récolte. Si, au-delà de son activité principale, la coopérative a aussi des activités secondaires, le résultat de ces activités pourra être distribué aux membres sous forme de dividendes, proportionnellement aux parts sociales détenues. Les membres acquittent de leur côté un impôt sur ce revenu.

## **Structure du Groupe Tereos**

Tereos est composé de deux unions de coopératives : Union BS et Union Sucre Ethanol. Ces deux unions regroupent 12 000 agriculteurs et 13 coopératives:

- SDA (Sucrieries et Distilleries de l'Aisne);
- CBP (Coopérative Betteravière d'Artenay);
- SBP (Société Betteravière de Picardie);
- Société Coopérative Agricole de Vente de Betteraves de la Marne et de l'Aube;
- Société Coopérative Agricole Betteravière de Boiry Sainte Rictrude;
- Société Coopérative Agricole Betteravière de Chevroières;
- Société Coopérative Agricole Betteravière d'Escaudoeuvres;
- Société Coopérative Agricole Betteravière de la Région de Meaux;
- Société Coopérative SDHF;
- CBM (Coopérative Betteravière de Marconnelle) ;
- Société Coopérative Betteravière d'Abbeville; and
- Société Coopérative Betteravière de Pont d'Ardes.

Outre ses associés, Tereos compte plusieurs filiales qui mènent des activités de commercialisation et de vente en France et, en particulier, à l'étranger. Voir "Business—Marketing and Sales, Distribution—Marketing and Sales."

## **CERTAINES RELATIONS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Nous effectuons des transactions entre parties liées avec les membres de notre coopérative dans le cadre de nos activités ordinaires. Nous achetons à nos membres des betteraves sucrières et des céréales que nous utilisons comme matières premières dans nos activités ; nous leur vendons également des semences de betterave à sucre à des tarifs préférentiels. En dehors des informations révélées dans le présent prospectus d'émission, nous n'avons pas procédé à des transactions importantes avec des sociétés affiliées au cours de l'exercice 2009/2010 et il n'existe aucune transaction de ce type en cours au 30 septembre 2010.